



Charente-Maritime : 14 000 emplois liés au tourisme

Près de 14 000 emplois sont liés au tourisme en Charente-Maritime, soit 6,5 % de l'emploi total. En part, c'est le département le plus touristique d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC). Ces emplois sont concentrés autour de La Rochelle et de Royan ainsi que sur les îles de Ré et d'Oléron. En trois ans, le nombre d'emplois touristiques a augmenté de 6 %. Ces emplois connaissent une saisonnalité marquée. Multipliés par 2,8 entre janvier et août, ils sont davantage occupés par de jeunes actifs. Les emplois liés au tourisme génèrent près de 500 millions d'euros de richesse, soit 6,3 % de la richesse totale du département dont un tiers est produit par le secteur de l'hébergement.

Jean-Pierre Ferret, Insee

Le tourisme permet d'élargir la gamme des activités économiques d'un territoire et de capter des revenus en développant ses atouts naturels et patrimoniaux. Les attraits de la Charente-Maritime sont nombreux : les deux grandes îles de Ré et d'Oléron, la présence de territoires urbains dont La Rochelle, des sites touristiques comme Talmont-sur-Gironde ou des activités culturelles et de loisirs comme le zoo de La Palmyre. Avec environ 11 millions de nuitées passées sur les seuls hébergements commerciaux (campings, hôtels, villages de vacances et résidences de tourisme) en 2015, le département de la Charente-Maritime est un des plus touristiques de France. À ce chiffre important, il faut ajouter les touristes logés dans les nombreux meublés, gîtes, chambres d'hôtes, dans la famille ou dans les 89 000 résidences secondaires du département (*pour en savoir plus*). Sans oublier les excursionnistes qui ne sont pas hébergés dans le département mais qui, de passage ou en visite pour la journée, ont un impact sur certaines activités touristiques et sur l'emploi.

Le tourisme permet d'élargir la gamme des activités économiques d'un territoire et de capter des revenus en développant ses atouts naturels et patrimoniaux. Les attraits de la Charente-Maritime sont nombreux : les deux grandes îles de Ré et d'Oléron, la présence de territoires urbains dont La Rochelle, des sites touristiques comme Talmont-sur-Gironde ou des activités culturelles et de loisirs comme le zoo de La Palmyre. Avec environ 11 millions de nuitées passées sur les seuls hébergements commerciaux (campings, hôtels, villages de vacances et résidences de tourisme) en 2015, le département de la Charente-Maritime est un des plus touristiques de France. À ce chiffre important, il faut ajouter les touristes logés dans les nombreux meublés, gîtes, chambres d'hôtes, dans la famille ou dans les 89 000 résidences secondaires du département (*pour en savoir plus*). Sans oublier les excursionnistes qui ne sont pas hébergés dans le département mais qui, de passage ou en visite pour la journée, ont un impact sur certaines activités touristiques et sur l'emploi.

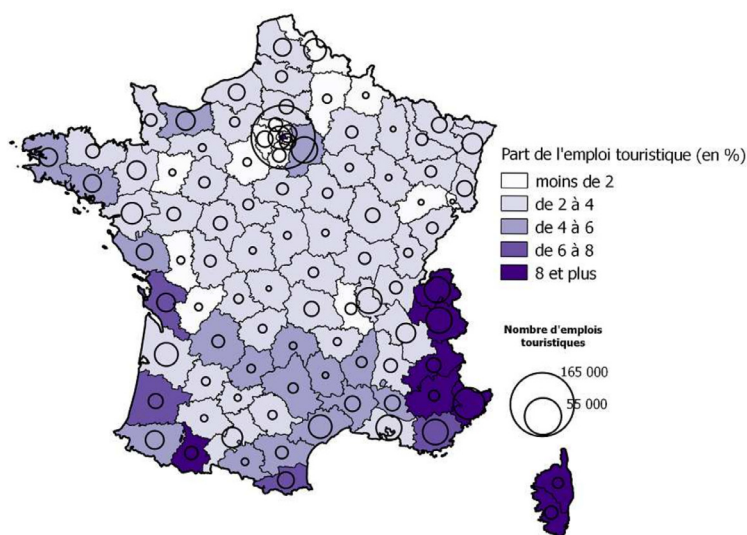
En 2012, les 13 600 emplois relevant de l'économie touristique placent la Charente-Maritime au 20^e rang national (*figure 1*). Au sein de l'ALPC, seul la Gironde, département plus étendu et

beaucoup plus peuplé, dispose de plus d'emplois touristiques (22 100 emplois). Les Pyrénées-Atlantiques, avec 13 600 emplois touristiques font jeu égal devant les Landes (8 600), la Dordogne (6 300) et la Vienne (5 500).

Entre 2009 et 2012, l'emploi lié à la présence de touristes a augmenté de 6,0 % en Charente-Maritime. Un rythme plus élevé qu'au niveau régional (+5,5 %), mais aussi qu'en France métropolitaine

1 La Charente-Maritime est au 12^e rang des départements métropolitains pour le poids du tourisme dans l'emploi

Les emplois touristiques par département (en nombre et en part)



La part de l'emploi lié au tourisme représente 6,5 % de l'emploi total

L'emploi touristique représente 6,5 % de l'emploi total en Charente-Maritime en 2012, soit bien plus que la part

Sources : Insee - DADS - Acoess 2012



(+3,8 %). À titre de comparaison, l'ensemble de l'emploi du département n'a progressé que d'environ 1 % sur la même période. Le tourisme est ainsi porteur d'une bonne dynamique économique.

La richesse dégagée (*méthodologie*) liée à la présence de touristes est estimée à près de 493 millions € pour la Charente-Maritime contre, par exemple, 318 millions pour la fabrication de matériel de transport (aéronautique, automobile, ferroviaire et nautisme). Le tourisme génère ainsi 6,3 % de l'ensemble de la richesse dégagée du département. Un taux bien plus important qu'au niveau national (2,9 %) ou régional ALPC (3,1 %). Il est aussi le plus élevé de tous les départements de la façade atlantique : Landes (5,1 % de la richesse du département), Pyrénées-Atlantiques (4,1 %), Vendée (3,9 %), Morbihan (3,9 %), Finistère (3,6 %), Gironde (2,7 %), Loire-Atlantique (2,4 %). La part de la richesse dégagée par le tourisme est légèrement inférieure à celle de l'emploi (-0,2 point) car les activités liées au tourisme génèrent globalement moins de richesses que les autres secteurs. Cependant cette différence est bien plus tenue en Charente-Maritime qu'en ALPC ou au niveau national (-1 point), signalant que l'activité touristique en Charente-Maritime produit davantage de richesses qu'ailleurs, en lien avec la forte part de l'hébergement dans l'économie touristique départementale. En effet, parmi les activités touristiques, l'hébergement est une activité plus capitaliste dégagant plus de richesses pour un nombre d'emplois donné. Le secteur dégage la plus importante richesse touristique du département, avec 170 millions €, devant la restauration (dont la part d'activité liée aux touristes génère 128 millions €), les activités de sports et loisirs (50 millions €) et le commerce de détail non alimentaire (33 millions €).

L'hébergement moteur principal de l'activité touristique

Parmi les activités contributives à l'emploi touristique, le secteur intégralement touristique (*méthodologie*) de l'hébergement représente une moyenne annuelle de 4 300 emplois en 2012, soit 32 % de l'emploi touristique total du département, plus qu'au niveau France métropolitaine (28 %). Au sein de l'hébergement, les hôtels concentrent 2 300 emplois (52 % de l'ensemble), l'hôtellerie de plein air 1 200 emplois (27 %) et les autres hébergements collectifs de tourisme 900 emplois (21 %). Juste derrière, l'activité «cafés-restaurants» comptabilise 4 100 emplois, soit 30 % de l'emploi touristique du département. En moyenne annuelle, aucun autre groupe d'activité n'atteint 1 500 emplois (*figure 2*).

2 Hébergements et cafés-restaurants concentrent trois emplois sur cinq

Les emplois touristiques en Charente-Maritime selon le secteur

Secteurs	Nombre annuel moyen d'emplois touristiques		Part de l'emploi touristique du secteur	
	total	en Équivalent Temps Plein	sur l'ensemble de l'emploi touristique	sur l'ensemble de l'emploi du secteur
Artisanat	260	210	1,9 %	10,6 %
Commerce alimentaire	290	240	2,1 %	10,7 %
Commerce non alimentaire	890	770	6,6 %	7,0 %
Grandes surfaces	610	540	4,5 %	9,2 %
Hébergement	4 330	3 730	31,9 %	100,0 %
<i>dont hôtels</i>	2 260	1 950	16,7 %	100,0 %
<i>dont campings</i>	1 160	1 000	8,6 %	100,0 %
<i>dont autres hébergements</i>	910	780	6,7 %	100,0 %
Offices de tourisme	370	290	2,7 %	100,0 %
Patrimoine et culture	630	440	4,6 %	36,3 %
Cafés-restaurants	4 060	3 380	29,9 %	46,6 %
Soins	410	370	3,0 %	15,4 %
Sports et loisirs	1 250	1 030	9,2 %	45,5 %
Autres activités	460	400	3,4 %	8,4 %
Activités non touristiques	0	0	0,0 %	0,0 %
Ensemble des secteurs	13 560	11 400	100,0 %	6,5 %

Lecture : les grandes surfaces concentrent 4,5 % de l'emploi touristique. Leurs emplois touristiques représentent 9,2 % de leur emploi total.
Sources : Insee - DADS - Acoiss 2012

En revanche, au plus fort de la saison, le commerce de détail non alimentaire, les grandes surfaces et la branche « sport et loisirs » occupent jusqu'à 1 800 personnes au titre de leur activité liée au tourisme. La plupart des autres secteurs sont relativement moins présents en Charente-Maritime qu'au niveau national.

La part des emplois liés au tourisme est très variable selon les activités et les territoires. Ainsi, près de la moitié des emplois des restaurants et cafés sont liés au tourisme en Charente-Maritime contre seulement 34 % au niveau national. Même constat pour le secteur des sports et loisirs (45 % contre 36 %). En revanche, un tiers des emplois du secteur « patrimoine et culture » sont touristiques, soit un peu moins qu'au niveau national (37 %). Malgré une part plus faible (7 %), le commerce non alimentaire porte quand même, vu son volume, près de 900 emplois touristiques en moyenne annuelle et jusqu'à près de 1 800 en août.

Entre 2009 et 2012, l'emploi touristique dans l'hébergement est resté stable alors qu'il a connu une forte hausse dans les autres activités. Sur cette période, les nuitées comptabilisées dans les hébergements marchands ont bien moins progressé que l'emploi touristique en Charente-Maritime. Ces écarts peuvent avoir des origines diverses. Ainsi certaines clientèles touristiques pourraient avoir davantage choisi d'autres modes d'hébergement (séjour en famille ou en résidence secondaire par

exemple) ou les excursionnistes qui passent juste la journée dans le département se seraient révélés plus nombreux et/ou plus dépendants.

Une saisonnalité très marquée en Charente-Maritime

La saisonnalité des emplois touristiques questionne sur la sécurisation des trajectoires professionnelles des actifs concernés. En Charente-Maritime, le nombre d'emplois touristiques connaît un pic au mois d'août, avec près de 23 000 emplois comptabilisés. Août concentre près de 2,8 fois plus d'emplois touristiques que janvier (*figure 3*). Cette saisonnalité est plus marquée en Charente-Maritime qu'au niveau ALPC, où août n'est que 2,2 fois supérieur à janvier et qu'au niveau national (1,6). En ALPC, seul le département des Landes connaît une saisonnalité encore plus forte (3,1).

Sur les deux principaux mois d'été (juillet et août), la Gironde, qui bénéficie à la fois de sa taille, de l'attrait du littoral et de la ville de Bordeaux, comptabilise une moyenne de près de 30 700 emplois touristiques. La Charente-Maritime, avec 22 740 emplois arrive en deuxième position, devant les Pyrénées-Atlantiques (18 900) et les Landes (15 600). En dehors de la région, la Vendée atteint une moyenne de 19 500 emplois pour ces deux mois et le Morbihan 18 700.

Quasiment tous les mois ont connu une hausse entre 2009 et 2012. Cependant,

l'avant et l'après saison enregistrent les évolutions les plus fortes. Avril gagne +11 % d'emplois touristiques, mai +9 %, juin +8 % et septembre +7 %. Pendant les deux grands mois estivaux, l'emploi a progressé plus modérément (+4 %). Ces évolutions sont aussi constatées dans certains hébergements comme le camping où l'avant saison, en particulier, profitant des vacances de printemps et des ponts de mai, est en constante évolution depuis plusieurs années grâce au développement de l'offre en habitation légère de loisirs (mobile-homes, chalets, bungalows) et à l'essor de l'accueil des campings-cars. La Charente-Maritime bénéficie d'une clientèle essentiellement française (plus de 85 % en moyenne dans les hôtels et campings). Elle vient plus facilement pour des courts séjours en fonction des opportunités de calendrier ou météorologiques, favorisant probablement l'augmentation du tourisme sur les ailes de saison (avant et après saison). En parallèle, la présence croissante d'excursionnistes jouerait un rôle important dans cette progression sur ces périodes. Profitant de jours du week-end ou des jours fériés, ils généreraient de l'emploi dans les cafés, les restaurants, les parcs de loisirs, les musées et autres attractions touristiques.

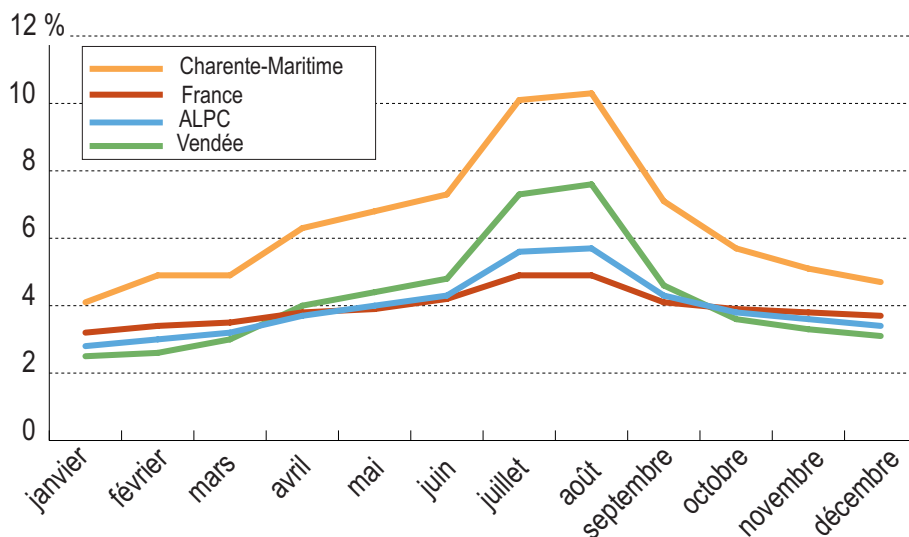
Les Communautés d'Agglomération (CA) de La Rochelle et Royan-Atlantique concentrent plus de la moitié des emplois touristiques du département

Au sein du département, la saisonnalité est la plus forte sur l'île d'Oléron où le rapport entre le nombre d'emplois touristiques en août (mois le plus fort) et en janvier (mois le plus faible) est de 4,5. Ce rapport est de 3,8 en Royan-Atlantique et de 3,7 sur l'île de Ré, alors qu'il n'est que de 2,8 en moyenne sur le département. Dans le Rochelais, l'emploi touristique est élevé avec une saisonnalité moins marquée puisque le rapport n'y atteint que 1,8. Comme en Saintonge Romane, avec toutefois un nombre d'emplois nettement plus faible.

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle (3 700 emplois touristiques en moyenne annuelle) et celle de Royan-Atlantique (3 300) sont les deux territoires qui bénéficient du plus grand nombre d'emplois liés au tourisme (figure 4). Suivent les îles de Ré (1 900) et d'Oléron (1 600). Toutes les autres zones possèdent moins de 1 000 emplois touristiques. Cependant, en part d'emplois touristiques dans l'ensemble des emplois présents, les deux grandes îles sont loin devant. Plus d'un emploi sur quatre (28 %) est dû à la présence de touristes sur Ré et plus d'un sur cinq (21 %) sur Oléron. Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Royan-Atlantique, c'est

3 L'emploi touristique est plus fort et plus saisonnier en Charente-Maritime qu'en ALPC ou en France métropolitaine

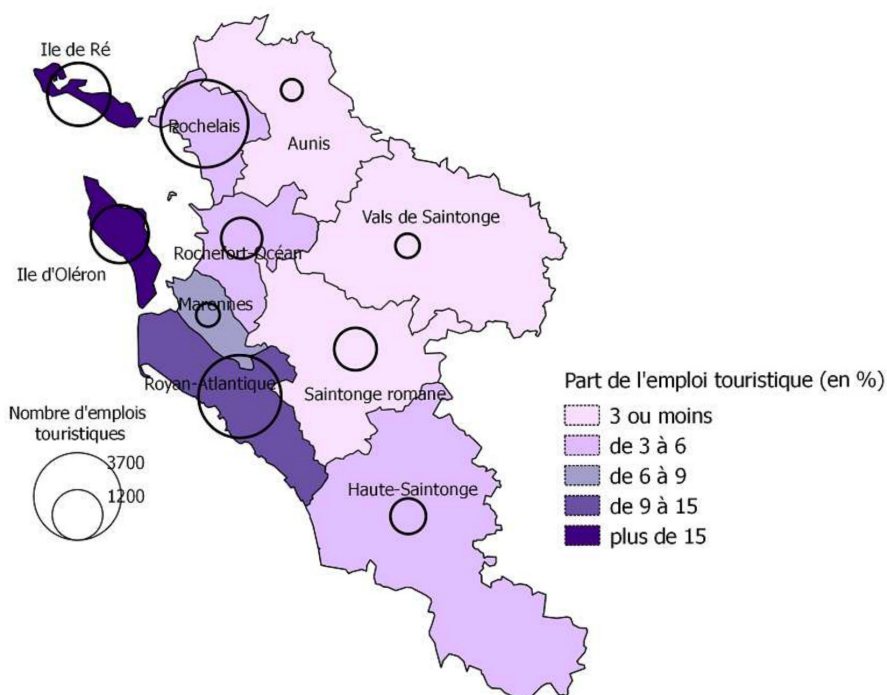
Part de l'emploi touristique sur l'emploi total durant l'année 2012



Sources : Insee - DADS - Acoiss 2012

4 Plus d'un emploi sur cinq est dû au tourisme sur les deux grandes îles

Les emplois touristiques en Charente-Maritime (en nombre et en part)



Sources : Insee - DADS - Acoiss 2012

environ un sur sept. À l'inverse, Aunis et Vals de Saintonge comptent peu d'emplois touristiques, tant en nombre (moins de 250) qu'en proportion (environ 2 %). Le secteur de l'hébergement concentre de nombreux emplois dans les zones très touristiques, comme dans le Royannais (36 % des emplois touristiques), l'île de Ré (38 %) et même près de 44 % sur l'île d'Oléron.

Entre 2009 et 2012, parmi les territoires les

plus touristiques, l'île d'Oléron connaît la plus forte hausse d'emplois touristiques du département (+12 %) contre +5 % dans le Rochelais, +4 % dans le Royannais et +3 % sur l'île de Ré.

En matière de richesse dégagée grâce au tourisme, Royan-Atlantique, avec 134 millions €, devance très légèrement la CA de La Rochelle (132 millions €). Les emplois touristiques dans le Royannais génèrent donc davantage de valeur ajoutée

que dans le Rochelais. Le poids plus fort du secteur de l'hébergement autour de Royan, secteur à plus forte valeur ajoutée que la restauration qui est prépondérante dans le Rochelais (34 % des emplois) explique ce classement. Ré et Oléron dégagent respectivement 77 et 62 millions € de richesse de par la présence de touristes, soit 29 % de la richesse de l'île de Ré et 23,5 % en Oléron. La richesse touristique dans les

autres zones ne dépasse pas 30 millions €. Toutefois, les 8 millions € du bassin de Marennes représentent quand même plus de 7 % de sa richesse économique totale alors qu'en Saintonge Romane, territoire plus étendu, les 23 millions € dus au tourisme ne pèsent que 2,2 % de la richesse de la zone. Le tourisme génère donc de nombreux emplois et de la richesse dans le département, à tel point que certains territoires et secteurs

d'activité en dépendent étroitement. Ainsi des conflits d'usages à maîtriser peuvent s'exprimer. Par exemple, autour de La Rochelle et de Royan (*pour en savoir plus*), le développement des résidences secondaires a vraisemblablement un impact sur les prix du foncier, poussant les résidents à s'éloigner de leur lieu de travail et de la côte. ■

Caractéristiques des emplois touristiques

L'emploi touristique a pour spécificité son aspect saisonnier. L'âge moyen des emplois touristiques est de 38 ans, en Charente-Maritime comme au national. Il est le plus élevé dans les offices de tourisme (42 ans) et le plus jeune dans les restaurants ou cafés (35 ans). Dans ce secteur, 30 % des personnes en emploi sont âgées de moins de 25 ans contre 18 % dans la moyenne des autres secteurs liés au tourisme. D'une manière générale, les moins de 25 ans sont surreprésentés dans les emplois touristiques puisqu'ils occupent 22 % de ces emplois contre seulement 9 % de l'emploi total. C'est en particulier dû aux contrats saisonniers souvent occupés par des étudiants. Les actifs du tourisme sont donc assez jeunes (*pour en savoir plus*). En Charente-Maritime, le salaire horaire net moyen de l'ensemble des emplois touristiques s'établit à 10,20 € en 2012 contre 10,70 € sur l'ensemble de la France, hors Île-de-France. À titre de comparaison, la moyenne des salaires nets horaires, toutes activités confondues, est de 11,50 € dans le département. La surreprésentation des jeunes et des employés dans les secteurs touristiques sont les principales raisons de cet écart. En effet, parmi les emplois salariés liés au tourisme en Charente-Maritime, 68 % sont des employés, soit deux fois plus souvent que dans l'emploi total. À l'inverse les professions intermédiaires, les cadres et les ouvriers sont sous représentés.

Avec beaucoup d'actifs employés, les emplois touristiques de Charente-Maritime sont majoritairement occupés par des femmes (52 %), soit environ 6 points de plus que sur l'ensemble de l'emploi. Les deux secteurs les plus féminisés sont ceux des soins et des offices de tourisme. À l'inverse, le secteur le plus masculin est celui de la restauration et des cafés où les hommes représentent 58 % des emplois. En lien avec la féminisation des emplois, les temps partiels sont plus courants dans les activités touristiques : seulement 72 % des emplois touristiques sont des temps complets, soit environ dix points de moins que dans l'emploi total. Commerce de détail alimentaire et patrimoine et culture sont les secteurs qui emploient le plus à temps partiel (environ 43 % de l'ensemble des emplois). À l'inverse, moins d'un emploi sur quatre est un temps partiel dans l'hébergement. Enfin, en Charente-Maritime, environ un emploi touristique sur cinq est occupé par un non-salarié (directeur d'hôtel, commerçant, artisan, etc.) contre un sur six pour l'ensemble des emplois du département.

Méthodologie :

Les données sur l'emploi sont issues des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) pour les salariés et de la source administrative gérée par l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) pour les emplois non salariés. Les activités sont classées selon leur touristicité. La totalité des emplois des activités dites 100 % touristiques (hébergements, musées, parc d'attraction, etc.) sont comptés comme touristiques. Pour les activités partiellement touristiques (cafés, restaurants, commerces, etc.), on estime un nombre d'emplois liés aux résidents que l'on retranche de l'emploi total.

La **richesse dégagée**, estimée avec le Fichier Économique Enrichi (FEE) de l'Insee est issue de la valeur ajoutée des entreprises (répartie au niveau des établissements au prorata de la masse salariale). Elle permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Cet indicateur offre une vision complémentaire à celle donnée par l'emploi, mais n'est pas comparable au Produit Intérieur Brut (PIB) et ne permet donc pas de calculer une part de l'activité touristique au sein du PIB.

Définitions :

Les **Autres Hébergements Collectifs de Tourisme** (AHCT) regroupent, entre autres, les villages de vacances, les résidences de tourisme, les auberges de jeunesse à l'exclusion des gîtes et des chambres d'hôtes.

Un **touriste** est une personne qui voyage et séjourne dans des lieux situés en dehors de son environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Un **excursionniste** (ou visiteur à la journée) est un touriste dont le voyage n'inclut pas de nuit sur place.

Insee Aquitaine-Limousin-
Poitou-Charentes

5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Boris Simon

ISSN : en cours (version papier)
ISSN : 2492-6876 (version numérique)
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Charente-Maritime Tourisme, «spécial résidences secondaires», *les carnets Pro* n° 8, septembre 2015.
- Hervé JF., Viscart J., «Le tourisme emploie 57 600 personnes en Bretagne», *Insee Analyses Bretagne* n° 24, juillet 2015.
- Baltz V., Giraud A., «CA Royan Atlantique : une forte attractivité résidentielle source de déséquilibres», *Insee Poitou-Charentes décimal* n° 341, juin 2014.
- Dick AM., Giraud A., «En Charente-Maritime, des dynamismes qui renforcent la diversité des territoires et leurs interdépendances», *Insee Analyses Poitou-Charentes* n° 6, novembre 2014.
- Borély J., «Maintenir le dynamisme rochelais face aux enjeux de la périurbanisation», *Insee Poitou-Charentes décimal* n° 319, juin 2012.
- Ragot V., Allain B., Kerdommarec L., Seguin S., «Emplois saisonniers en Loire-Atlantique et en Vendée : des offres variées d'avril à décembre», *Études* n° 91, décembre 2010.

